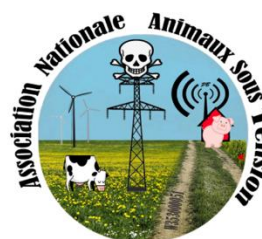


## Contestation collective d'un rapport de la Société Française de la Santé au Travail (SFST)

*Les signataires dénoncent des recommandations, maltraitantes pour les EHS<sup>1</sup>, faites par la SFST dans la prise en charge de ce syndrome.*



Des Collectifs du:  
32-33-44-65-66-84-85-88

PSE 33  
PAM 33

BAETC  
ACCAD

CSL RY  
CNPSE  
CNVC

STOP LINKY & 5G  
COMTAT VENTOUX

<sup>1</sup> EHS : Electro Hyper Sensible – Personne subissant un Syndrome d'Intolérance aux Champs Electro Magnétiques (SICEM)

## Contestation collective d'un rapport de la Société Française de la Santé au Travail (SFST)

*Les signataires dénoncent des recommandations, maltraitantes pour les EHS<sup>2</sup>, faites par la SFST dans la prise en charge de ce syndrome.*

Commandé par la Direction Générale de la Santé (DGS<sup>3</sup>) en février 2020, pour donner suite au rapport de l'ANSES<sup>4</sup> de 2018 portant sur l'Electro-Hyper-Sensibilité (EHS) et à celui du Gouvernement au Parlement de 2019<sup>5</sup> sur le même sujet, la Société Française de Santé au Travail<sup>6</sup> a édité un guide<sup>7</sup> à destination des professionnels de Santé en décembre 2023, en vue de l'amélioration des connaissances, compétences et pratiques professionnelles de Santé au travail, concernant la prise en charge des personnes Electro Hyper Sensibles<sup>8</sup> (EHS). De nombreux contributeurs institutionnels au contenu de ce guide (ANSES, CNSA, INERIS, CRPEB<sup>9</sup>, plusieurs spécialistes officiant en CHU ou en Université, l'AP-HP, l'ESPB<sup>10</sup>, etc...) lui donnent un caractère solennel et une illusion de fiabilité. Ainsi, à travers ce guide, nous observons, une fois de trop, la consolidation d'un déni institutionnel des effets sanitaires des OEM<sup>11</sup> artificielles et la structuration de l'empêchement de la résolution d'un scandale sanitaire qui se développe sournoisement en coulisses.

Nous dénonçons l'indigence scientifique de ce guide, lequel a tout de même pris quatre années de rédaction. Cette indigence s'illustre par des affirmations infondées et infamantes, lesquelles reposent sur une doctrine artificiellement entretenue par les agences d'État, qui empêchent ainsi :

1. La Recherche Scientifique indépendante d'explorer les mécanismes physiologiques induisant le SICEM<sup>12</sup>,
2. L'établissement d'un protocole de diagnostic fiable et reproductible de l'EHS<sup>13,14</sup>
3. La formation pertinente du corps médical<sup>15</sup>, afin de permettre une prise en charge des symptômes,
4. L'information du grand public sur les bonnes pratiques en faveur d'une hygiène électromagnétique<sup>16</sup>, conformément à la convention d'Aarhus<sup>17,18</sup>.

<sup>2</sup> EHS : Electro Hyper Sensible – Personne subissant un Syndrome d'Intolérance aux Champs Electro Magnétiques (SICEM)

<sup>3</sup> <https://sante.gouv.fr/ministere/organisation/organisation-des-directions-et-services/article/organisation-de-la-direction-generale-de-la-sante-dgs>

<sup>4</sup> <https://www.anses.fr/fr/content/hypersensibilit%C3%A9-aux-ondes-%C3%A9lectromagn%C3%A9tiques-amplifier-l%E2%80%99effort-de-recherche-et-adapter-la>

<sup>5</sup> [https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/2019\\_10\\_28\\_ehs\\_rapport\\_au\\_parlement\\_version\\_concertation.pdf](https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/2019_10_28_ehs_rapport_au_parlement_version_concertation.pdf)

<sup>6</sup> <https://www.societefrancaisedesanteautravail.fr/>

<sup>7</sup> [https://www.societefrancaisedesanteautravail.fr/\\_docs/actus/68/Fichier-68-1-083852.pdf](https://www.societefrancaisedesanteautravail.fr/_docs/actus/68/Fichier-68-1-083852.pdf)

<sup>8</sup> <http://ehs-mcs.org/>

<sup>9</sup> <https://www.santeautravailenbretagne.fr/un-centre-regional-de-pathologies-professionnelles-et-environnementales-crpee-cree-en-bretagne/>

<sup>10</sup> Ecole de Santé Publique – Université Libre de Bruxelles : <https://esp.ulb.be/>

<sup>11</sup> OEM : Ondes Electro Magnétiques

<sup>12</sup> [http://www.ehs-mcs.org/fr/liens-utiles\\_47.html](http://www.ehs-mcs.org/fr/liens-utiles_47.html) : Syndrome d'Intolérance aux Champs Electro Magnétiques - Un syndrome est un ensemble de symptômes et de caractéristiques cliniques qui se produisent conjointement, décrivant un état de santé particulier, sans nécessairement présenter une cause unique ou une pathologie sous-jacente spécifique. Les syndromes sont souvent utilisés en médecine pour regrouper des manifestations cliniques communes et faciliter le diagnostic de certaines affections complexes. Contrairement aux maladies, les syndromes peuvent être associés à plusieurs causes potentielles, rendant parfois leur identification plus délicate.

<sup>13</sup> Il suffit d'examiner le véritable parcours du combattant et les nombreuses difficultés subies par l'équipe du Pr Belpomme pour faire reconnaître ou même faire améliorer le protocole de diagnostic de l'EHS qu'elle a mis au point à partir de 2015.

<sup>14</sup> Electrohypersensitivity as a Newly Identified and Characterized Neurologic Pathological Disorder : How to Diagnose, Treat, and Prevent It – Belpomme & al - Int. J. Mol. Sci. 2020, 21, 1915; doi:10.3390/ijms21061915 – 11/03/2020.

<sup>15</sup> Formation que réclame Robin des Toits régulièrement : [robindestoits.org/attachment/2513437/](http://robindestoits.org/attachment/2513437/)

<sup>16</sup> Information que réclame Robin des Toits régulièrement : [robindestoits.org/attachment/2513437/](http://robindestoits.org/attachment/2513437/)

<sup>17</sup> <https://treaties.un.org/doc/Publication/MTDGS/Volume%20II/Chapter%20XXVII/XXVII-13.fr.pdf>

<sup>18</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Convention\\_d%27Aarhus](https://fr.wikipedia.org/wiki/Convention_d%27Aarhus)



Ce déni obscurantiste s'appuie en partie sur une dénomination répétée ad nauseam et dégradante pour les EHS : « **Personne ou patient se déclarant/se disant/se considérant EHS** », ou même « **malade empêché** ».

Ce déni idéologique s'appuie également sur des définitions du syndrome subi, telles que : « **Un concept d'EHS, comme trait de caractère, avec affects négatifs et symptômes dépressifs** », ou bien « **un effet nocebo** », ou bien « **Une intolérance déclarative dont l'explication est sujette à controverse** » ou encore « **un diagnostic auto-porté** » ou enfin, « **Aucune prise en charge thérapeutique validée** ».

Comment **oser** insinuer que le statut d'EHS pourrait être usurpé par les victimes de ce syndrome (les auteurs de ce guide parlent en effet d'allégations), alors que toutes les conditions préalables sont bien créées, puis activement entretenues, pour contraindre les patients à ne pas pouvoir se baser sur un diagnostic médical objectif, libre de toute pression ?

Comment **oser** produire un argumentaire exclusivement à charge, réduisant les personnes EHS au rang de malades mentaux, nécessitant une psychothérapie de soutien ? A quand l'affirmation que toutes les victimes de pollutions artificielles (chimiques, métalliques, électromagnétiques, etc...) seraient sujettes à une maladie psychiatrique ?

Ce guide est même une offense à la pratique libre et éclairée du médecin (Certificat Médical interdit pour attester de la causalité des OEM artificielles avec le tableau clinique correspondant), lequel a été formé sur plus de dix ans pour assumer des fonctions au-delà du simple exécutant. La position outrancière et révisionniste, affichée par le SFST, est-elle représentative de celle de l'ensemble du corps médical ? **D'autant que les témoignages des acteurs associatifs, pourtant cités dans la boucle de concertation mise en œuvre, n'ont pas été pris en compte lors de la rédaction de ce guide outrancier.** La population, exposée à son insu à des cocktails de pollutions omniprésents, mérite-t-elle d'être traitée de la sorte ?

A quand une formation, digne de ce nom, sur le SICEM pour les professionnels de santé ?

**En effet**, ce guide délivre une série de conseils au corps médical qui sont davantage de l'ordre de la désinformation, de la régression de savoir et de l'incitation à la maltraitance, à de l'abus de faiblesse ainsi qu'à la non-assistance à personne en danger :

- « **Il n'existe pas de critères de diagnostic formels de l'EHS,**
- **Absence de lien prouvé scientifiquement entre l'exposition des OEM<sup>19</sup> et la symptomatologie rapportée.**
- **Selon la littérature scientifique, aucune altération de la BHE<sup>20</sup> liée à une exposition à des CEM,**
- **L'efficacité des mesures d'éviction n'est pas prouvée. [...] Au contraire, chez certaines personnes, il pourrait être bénéfique de favoriser une exposition très progressive aux OEM.**
- **Concernant la production de certificats médicaux, les patients EHS souhaitent disposer d'une légitimation officielle du diagnostic auto-porté, afin d'obtenir des adaptations de leur environnement (personnel, professionnel, général) et d'appuyer des demandes de revenus de substitution soumis à condition médicale » (page 56).**

<sup>19</sup> OEM : Ondes Electro Magnétiques

<sup>20</sup> BHE : Barrière Hémato-Encéphalique



Comment oser prétendre instaurer le respect et la confiance mutuelle entre le médecin et son patient<sup>21</sup> quand l'objet implicite de ce guide est d'inciter le médecin à trahir la confiance du patient, en situation de faiblesse et de souffrance ? S'il était nécessaire de prouver que la médecine conventionnelle, telle qu'elle est pratiquée dans les pays soumis au dictat de l'industrie de la radiotéléphonie et de l'internet des objets (IOT), n'est en rien une Science et encore moins une Conscience, ce guide apporte une nouvelle démonstration éclatante de la ruine de son âme<sup>22</sup>.

Il contribuera à dégrader un peu plus la crédibilité du corps médical, déjà bien mal traité depuis au moins 20 ans.

Comme le disait Alexandre Soljenitsyne :

**« Nous savons qu'ils mentent. Ils savent qu'ils mentent. Ils savent que nous savons qu'ils mentent. Nous savons qu'ils savent que nous savons qu'ils mentent. Et, pourtant, ils persistent à mentir. »**

**Les questions pertinentes dans ce contexte malsain sont « combien de temps encore va durer cette mascarade sophiste ? » et « combien de temps encore avant de balayer cette vulgaire fabrique du doute dans les poubelles de l'Histoire des Sciences et du trafic d'influences, avec celles du Tabac, de l'Amiante et des Pesticides ? »**

Mais la pollution électromagnétique ne doit pas seulement être considérée comme une pollution classique de plus, dans un cocktail de polluants qui s'accumulent inexorablement, avec la complaisance inconséquente de carriéristes qui trahissent leurs concitoyens.

En effet, en complément de sa toxicité intrinsèque, la pollution électromagnétique neutralise les mécanismes physiologiques qui protègent au moins partiellement de l'exposition aux autres pollutions, rendant ainsi les sujets exposés encore plus vulnérables à l'ensemble des autres pollutions<sup>23,24</sup>. Le sujet pollué par les ondes artificielles se retrouve ainsi totalement nu face à un cocktail de pollutions redoutables, qui s'attaquent ainsi plus efficacement à son système nerveux central.

**Pour approfondir la compréhension de ce guide SFST<sup>25</sup>, véritable tissu de désinformation débridée, nous invitons le lecteur à poursuivre sa lecture citoyenne sur l'analyse complète (17 pages) suivante :**

<https://www.robinstoits.org/attachment/2575280/>

<sup>21</sup> Voir conseil n°5 de la page 46 : « Garder à l'esprit de maintenir un lien de confiance et d'accueillir le patient. L'alliance thérapeutique doit être maintenue pour éviter tout échappement du parcours de soin, et corrélativement, tout retard à la prise en charge des co-morbidités », mais aussi page 60 : « Garder à l'esprit de maintenir un lien de confiance et de ne pas rejeter le patient. »

<sup>22</sup> <https://la-philosophie.com/science-sans-conscience>

<sup>23</sup> Nerve Cell Damage in Mammalian Brain after Exposure to Microwaves from GSM Mobile Phones, Leif G. Salford & al, January 2003

<sup>24</sup> Nonthermal GSM RF and ELF EMF effects upon rat BBB permeability, H. Nittby & al, January 2011

<sup>25</sup> [https://www.societefrancaisedesanteautravail.fr/\\_docs/actus/68/Fichier-68-1-083852.pdf](https://www.societefrancaisedesanteautravail.fr/_docs/actus/68/Fichier-68-1-083852.pdf)



**ANNEXE : Liste des signataires**

1. ACCAD : Anti-Compteurs Communicants Artois (62) Douaisis (59) | [www.collectif-accad.fr](http://www.collectif-accad.fr)
2. ACCU 71 : Alerte Citoyenne Communauté Urbaine de Saône et Loire | [asso-accu@hotmail.com](mailto:asso-accu@hotmail.com)
3. ACE : Association Action Citoyenne Environnementale Hendaye | [acenvironnement@gmx.fr](mailto:acenvironnement@gmx.fr)
4. AEPI : Agriculture paysanne, Environnement, Prévention des risques Industriels | [assoaepi04@orange.fr](mailto:assoaepi04@orange.fr)
5. AEPOH : Association pour un Espace Protégé des Ondes Hertziennes | [aepoh@orange.fr](mailto:aepoh@orange.fr)
6. ANAST : Association Nationale des Animaux sous Tension | [www.animauxsoustension.org](http://www.animauxsoustension.org)
7. ARRA : Association Alerte Romande aux Rayonnements Artificiels | [www.alerte.ch](http://www.alerte.ch)
8. ARTIC 33 : Association de Résistance aux Technologies Intrusives Communicantes 33) | [asso.artic33@gmail.com](mailto:asso.artic33@gmail.com)
9. Association ALOEM VINCENTE | [www.aloemvi.org](http://www.aloemvi.org)
10. Association Anti Linky Bordeaux 33 | [asso.antilinky.bordeaux33@gmail.com](mailto:asso.antilinky.bordeaux33@gmail.com)
11. Association Résistance 5G Nantes | [resistance5g-nantes@protonmail.com](mailto:resistance5g-nantes@protonmail.com)
12. Association Stop Linky & 5G Comtat Ventoux | [stoplinkycomtatventoux@gmail.com](mailto:stoplinkycomtatventoux@gmail.com)
13. AZB : Association Zones Blanches | [www.asso-zonesblanches.org](http://www.asso-zonesblanches.org)
14. BAETC : Association Bugey Avenir Energies Tous Citoyens | [bugeyavenirenergies@gmail.com](mailto:bugeyavenirenergies@gmail.com)
15. CNAFAL : Associations Familiales Laïques | [www.cnafal.org](http://www.cnafal.org)
16. CNPSE : Collectif Citoyens nantais pour une social-écologie critique | [cnpse@protonmail.com](mailto:cnpse@protonmail.com)
17. CNVC : Collectif nantais de vigilance citoyenne | [colnantvigilcit@proton.me](mailto:colnantvigilcit@proton.me)
18. Cœurs d'EHS | [www.coeursdehs.fr](http://www.coeursdehs.fr)
19. Collectif 44 contre Linky | [44contrelinky@gmail.com](mailto:44contrelinky@gmail.com)
20. Collectif Caminaram | [caminaram32@gmail.com](mailto:caminaram32@gmail.com)
21. Collectif de Lacanau 33 | [j.da.costa@orange.fr](mailto:j.da.costa@orange.fr)
22. Collectif Gerde Stop Linky-5G | [gerdestoplinky@gmail.com](mailto:gerdestoplinky@gmail.com)
23. Collectif Nantes1 antiLinky5G | [collectif-nantes1-antilinky5G@protonmail.com](mailto:collectif-nantes1-antilinky5G@protonmail.com)
24. Collectif Non au Linky Groupe Médoc 33 | [nolinky.medoc@gmail.com](mailto:nolinky.medoc@gmail.com)
25. Collectif Stop Linky 5G Loire | [stoplinky5gloire@protonmail.com](mailto:stoplinky5gloire@protonmail.com)
26. Collectif Stop Linky Audenge et Sorgues 33 | [opposant.linky.audenge.sorgues@gmail.com](mailto:opposant.linky.audenge.sorgues@gmail.com)
27. Collectif Stop Linky Bassens | [stoplinkybassens@gmail.com](mailto:stoplinkybassens@gmail.com)
28. Collectif Stop Linky Citoyens Communicants 66 | [stoplinky66@gmail.com](mailto:stoplinky66@gmail.com)
29. Collectif Stop Linky Citoyens Communicants de Los Masos | [stoplinkylosmasos@gmail.com](mailto:stoplinkylosmasos@gmail.com)
30. Collectif Stop Linky d'Andernos 33 | [stop.linky.andernos@gmail.com](mailto:stop.linky.andernos@gmail.com)
31. Collectif Stop Linky d'Artigues près Bordeaux 33 | [stoplinky.artiguespresbordeaux@gmail.com](mailto:stoplinky.artiguespresbordeaux@gmail.com)
32. Collectif Stop Linky de Bordeaux Métropole | [stoplinky.bordeauxmetropole@gmail.com](mailto:stoplinky.bordeauxmetropole@gmail.com)
33. Collectif Stop Linky de Vayres | [stoplinkyvayres33@gmail.com](mailto:stoplinkyvayres33@gmail.com)
34. Collectif Stop Linky Gazpar de Lormont 33 | [stop.linky.gazpar.lormont@gmail.com](mailto:stop.linky.gazpar.lormont@gmail.com)
35. Collectif Stop Linky P.A.M 33 | [stoplinky\\_pam@yahoo.com](mailto:stoplinky_pam@yahoo.com)
36. Collectif Stop Linky Riezvie (85) | [stoplinkyriezvie.85@gmail.com](mailto:stoplinkyriezvie.85@gmail.com)
37. Collectif Stop Linky Sauternais | [barbara.jobar@gmail.com](mailto:barbara.jobar@gmail.com)
38. Collectif Stop Linky-5G 88 | [dominiquehumbert@free.fr](mailto:dominiquehumbert@free.fr)
39. CSL LRY : Collectif Stop Linky La Roche-sur-Yon | [collectif.stoplinky.lry@laposte.net](mailto:collectif.stoplinky.lry@laposte.net)
40. Family Ondes | [www.familyondes.fr](http://www.familyondes.fr)
41. Les Citoyens Éclairés | [www.lescitoyenseclairés.org](http://www.lescitoyenseclairés.org)
42. PSE 33 : Association Pompignac Sauvegarde Environnement | [www.pompignacsauvenvi.unblog.fr](http://www.pompignacsauvenvi.unblog.fr)
43. Robin des Toits | [www.robindestoits.org](http://www.robindestoits.org)
44. SERA : Association Santé Environnement Rhône Alpes | [www.sera.asso.fr](http://www.sera.asso.fr)
45. SOS MCS : Association d'Aide et de Défense des personnes atteintes du Syndrome d'hypersensibilité chimique multiple | [www.sosmcs.fr](http://www.sosmcs.fr)

